

Conseil Municipal Enfants

Le 30 janvier 2020 à 16h15 s'est réuni le Conseil Municipal Enfants en présence de :

Elian CHARBEAUX, Camille MONNIER, Lorna MONNIER, Sarah COURBET, CE2
Léa LOUIS, Loïc MARCANT, Elliott STEINER, CM1
Valentine DURY, Mathilde KERSEBET-CREPIEUX, Rémi ROHAUT, Maxence TAVERNIER, CM2
excusée : Jade TAVERNIER,

et de Mme Juy, Mme Hervieu, Mme Lubin les élues de la municipalité.

Ordre du jour :

Dénomination des commissions

Répartition des projets dans les commissions

Écologie ou environnement

- enlever les bouts de verre de l'aire de jeux
- participer à « Nettoyons la nature » avec parents, famille et enfants
- réaliser un panneau pour montrer le cendrier place de l'école
- mettre des poubelles publiques dans le village
- réaliser une affiche pour le tri.
- poubelle de maternelle placée trop haut, l'abaisser pour que les maternelles puissent effectuer leurs premier geste citoyen
- identifier la poubelle de tri dans la cour des grands
- planter des arbres dans des lieux dédiés.

Culture/animations

- club multi-sports pour enfants
- participation plus forte au prix fleurissement de la part du CME
- mettre un panneau pour annoncer les événements spéciaux.
- balançoires, jeux d'enfants sur l'aire de jeux.

Solidarité

- une aide pour les handicapés (à réfléchir encore)
- aménager l'espace public pour les personnes handicapées
- mettre des zones 30
- décaler le passage piéton rue des genêts.
- passage protégé à sécuriser face à la place de la mairie.
- mettre des lumières à tous les passages piétons du village.

Questions diverses :

-déjections félines : les membres du CME se plaignent des déjections laissées par les chats, indiquant avoir vu des personnes les nourrir. Les élues répondent que chaque matin l'agent communal passe enlever les déjections et recommande de ne pas nourrir les chats. Ils peuvent passer le message en expliquant qu'il n'est pas bon de sédentariser des chats sauvages mais stérilisés par la Lisa en convention avec la municipalité pour éviter la propagation des félins.

La séance est levée à 17h00 et la galette des rois offerte aux jeunes élus.
Ont eu les fèves : Valentine Dury et Loïc Marcant